

L'Ecole d'horlogerie, de mécanique et d'électricité de Saint-Imier

Autor(en): **Steiner, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **27 (1956)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous remercions encore une fois toutes les autorités communales et tous les citoyens qui n'ont pas manqué cette magnifique occasion de prouver que rien de ce qui se fait de bien et de grand dans notre Jura ne les laisse indifférents.

René STEINER

L'Ecole d'horlogerie, de mécanique et d'électricité de Saint-Imier

Nous avons reçu le rapport annuel de cet établissement pour l'année scolaire 1955/56. Les indications et les chiffres que nous relevons sont de nature à intéresser nos lecteurs. Ils nous rappelleront aussi que le problème du technicum jurassien n'est pas encore résolu.

L'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier comprend deux grandes sections, une section pratique et une section technique.

La section pratique forme

en horlogerie : des rhabilleurs, des outilleurs, des praticiens, des régleuses ;

en mécanique de précision : des mécaniciens et des faiseurs d'étampes ;
en électricité à courant faible : des radios-électriciens.

La section technique forme

des techniciens en horlogerie (5 ans d'études) ;

des techniciens en mécanique (6 ans d'études).

Son corps enseignant comprend 16 maîtres.

Elle avait au début de l'année scolaire 131 élèves-, dont 18 mécaniciens, 13 radios-électriciens, 38 horlogers, 16 régleuses, 12 techniciens-horlogers, 30 techniciens mécaniciens, 1 dessinateur en machines et 3 spécialistes en horlogerie.

Les élèves se recrutent essentiellement à Saint-Imier (65) et dans le Vallon (34). Les autres viennent de Tramelan (6), de la Vallée de Tavannes (11), de Delémont (1), de Porrentruy (2), de Moutier (1), de Courrendlin (1), de Bienne (2), de La Chaux-de-Fonds (2), de Courroux (1), de Mulhouse (1), du Luxembourg (1), du Guatemala (1), de la Lithuanie (1), de la République fédérale d'Allemagne (1).

A ce propos nous constatons que le Jura-Nord fournit trop peu d'élèves. L'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier y est trop peu connue et nos offices d'orientation professionnelle feraient bien d'attirer l'attention des parents de nos jeunes gens doués pour la mécanique et les sciences techniques sur les possibilités qu'offre l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier.

A la fin de l'année scolaire, il est sorti de l'école de Saint-Imier après avoir subi avec succès les examens cantonaux pour l'obtention du certificat de capacité fédéral :

- 1 dessinateur en machines
- 9 horlogers praticiens
- 1 horloger-rhabilleur
- 1 horloger-outilleur
- 1 remonteuse de rouages
- 3 mécaniciens de précision

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

Bienne	Hôtel Seeland (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
Delémont	Hôtel La Bonne - Auberge (W. Lanz) Neuf — Confort	(066) 2 17 58
Delémont	Hôtel Terminus (Pierre Martel) Entièrement rénové, brasserie, bar	(066) 2 29 78
Macolin	Hôtel Bellevue (Hans Gabriel) Entièrement rénové — Confort, salles	(032) 2 42 02
Montfaucon	Hôtel de la Pomme d'Or (René Meyer) Sa cuisine et ses vins	(039) 4 81 05
Moutier	Hôtel Suisse (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	(032) 6 40 37
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Simplon (E. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6 14 99
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 6 11 41
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (J. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 56
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	(066) 5 31 49

Gros Lots

106/2

12x

12'000

**Frs 10'000.-, 2x Frs 5'000.-, 5x Frs 2'000.-, etc., etc.
41'350 lots d'une valeur globale de Frs 525'000.-**

Les séries sont particulièrement intéressantes

5 billets chiffres finals 0-4 contiennent au moins 1 lot

5 billets chiffres finals 5-9 contiennent au moins 1 lot

10 billets chiffres finals 0-9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.- (la série de 5 billets Frs 25.-, la série de 10 billets Frs 50.-) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10 026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc.

SEVA Tirage 8 Sept.

4 radios-électriciens
8 régleuses
et 10 techniciens ont subi les examens de diplôme.

L'Ecole est subventionnée par la Confédération, le canton et la commune de Saint-Imier. Les communes de Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont, Sonceboz et Tramelan versent également une subvention, plus modeste, à l'établissement.

Nous lisons dans le rapport annuel du Technicum neuchâtelois Le Locle-La Chaux-de-Fonds que l'on admet généralement en Suisse que 10 % des jeunes gens sont capables de faire des études universitaires, 30 % sont aptes à fréquenter des écoles professionnelles (techniques et commerciales) supérieures, 30 % peuvent faire un apprentissage et 30 % deviennent des manœuvres, vu leur manque de capacités. Nous ignorons sur quels éléments d'appréciation reposent ces chiffres, mais si nous les admettons comme normaux, nous devons reconnaître que les proportions indiquées ne sont pas atteintes dans de nombreuses régions du Jura, où trop peu de jeunes gens choisissent les carrières techniques.

Dans un article paru le 20 juillet dans la « Gazette de Lausanne », M. Mamejan écrivait que la pénurie de techniciens se faisait actuellement sentir dans l'industrie suisse. Ainsi, au printemps de cette année, le Technicum de Winterthour a reçu 3 fois plus de demandes de techniciens qu'il n'y avait de diplômés. Sur 12.000 techniciens-électriciens et techniciens-mécaniciens occupés en Suisse, il y a environ 12 % d'étrangers. De plus les effectifs vieillissent, le renouvellement n'est pas suffisant. 23 % de nos techniciens ont plus de 50 ans, contre 14 % en 1939.

Il y a des causes profondes à ce besoin accru de techniciens dans tous les pays du monde. Nous le disions déjà dans notre requête au gouvernement bernois pour la création d'un technicum jurassien (N° 5/1955). L'industrie se transforme. Elle se mécanise, s'automatise, se rationalise. Le technicien, intermédiaire entre la théorie et la pratique, devient l'homme-clé des entreprises. Ses tâches sont toujours plus nombreuses. Il devient indispensable à l'atelier, au bureau technique, dans les organisations de vente, dans les bureaux d'étude.

L'Association patronale suisse estime qu'une action énergique s'impose et elle demande l'ouverture de nouveaux technicums dans les régions qui n'en possèdent pas encore et l'agrandissement des technicums existants. Et pour parer au plus pressé, elle invite ses membres à ne faire appel à des techniciens que là où ils sont réellement indispensables.

Le devoir de nous tous est de diriger vers les branches techniques tous nos jeunes gens qui ont les aptitudes requises. Nous devons le faire systématiquement, sans défaillance. Nous devons fournir des élèves à l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier et aux autres écoles techniques des régions limitrophes. Nous devons aussi insister pour obtenir la transformation de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier en technicum. Grâce au nouveau prestige que cet établissement en retirera, il deviendra un pôle d'attraction plus grand pour notre jeunesse.

René STEINER